

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 136 (2015)
Heft: 6

Rubrik: La question du mois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'heure de vérité !

MERCI à toutes celles et ceux qui m'ont contactée suite à ma remarque dans mon éditorial de la revue d'avril, concernant cette question des néonicotinoïdes.

Ma remarque a provoqué des réactions qui me permettent de mieux cibler le sujet et de partager quelques explications avec tous ceux qui n'étaient pas trop au clair. Je suppose que si j'avais mis cette remarque sous « La question du mois » je n'aurai probablement pas eu autant de courriers.

Je déduis donc que l'édito fait réagir plus de lecteurs qu'un simple article en fin de revue ; donc je prends acte.

Si vous trouvez parfois mes remarques ou interpellations un peu bizarres ou saugrenues, n'imaginez pas que je sois une éternelle ignare.

J'essaie parfois, à travers mes écrits, de poser les énigmes et questions qui me viennent aux oreilles. Je n'invente pas ces questions, je brode juste autour et suis heureuse que des collègues se donnent la peine de partager leurs connaissances et leur savoir avec nous tous.

Voici donc en quelques lignes des explications simplifiées pour permettre à tous de saisir la portée de « ce mot qui est dans la bouche de tout le monde ».

Sachez que je mets pour chaque intervenant une couleur de fonds différente, pour la bonne compréhension.

Les pesticides systémiques, dont font partie les néonicotinoïdes et le Fipronil, se diffusent dans les plantes en entier: racines, tiges, feuilles, fleurs, pollen, nectar, d'où leur appellation de «systémiques».

Même à de très faibles doses, ils affectent le système nerveux des invertébrés, induisant des pertes de mémoire, de la désorientation dans l'espace, des altérations des comportements alimentaires, des troubles de la capacité à voler, une baisse de la fécondité et à terme une mort prématurée.

Ils affectent les insectes considérés comme nuisibles et les autres indifféremment, ils restent dans les sols durant des mois, voire des années et s'accumulent, nuisant aux vers de terre et à d'autres organismes sous-terrains. Etant solubles à l'eau, ils touchent également la faune aquatique des ruisseaux, rivières et estuaires et ils polluent les nappes phréatiques.

En se dégradant, ils libèrent des composés encore plus toxiques que les produits de départ.

Introduits au milieu des années 90, ils sont utilisés à grande échelle dans l'agriculture conventionnelle. Ils constituent 40% de tous les pesticides utilisés, quant à l'enrobage des semences à titre préventif, c'est 80% de toutes les semences traitées. Le chiffre d'affaires qu'ils génèrent est astronomique: plus de 2,63 billions de dollars en 2011!

Concernant les néonicotinoïdes: il semble que 25 % des pesticides utilisés sont des néonicotinoïdes! Il existe une dizaine de molécules sous le même nom de néonicotinoïde. L'association française Pollinis fait de son mieux pour empêcher la distribution de ces produits. Mais les lobbys pharmaceutiques sont pour l'instant tout-puissants.

Tout d'abord soyons clairs: les néonicotinoïdes ne sont pas les seuls responsables des pertes de nos colonies, le varroa est certainement le vecteur principal des pertes depuis une trentaine d'années, date de son arrivée en Suisse. Mais il est maintenant bien connu du monde scientifique que les néonicotinoïdes ont un effet sublétal important sur les abeilles en particulier, mais aussi pour bien d'autres insectes, crustacés et autres. Pour nos abeilles, ces effets se combinent à ceux des varroas avec des conséquences désastreuses.

L'apparition des néonicotinoïdes, ces pesticides systémiques pulvérisés sur les cultures ou appliqués sous forme d'enrobage des semences – et qui représentent actuellement 40 % du marché mondial des pesticides – n'a fait qu'aggraver la problématique de non-durabilité du système agricole actuel. D'une extrême toxicité, leur usage entraîne l'affaiblissement des défenses naturelles des cultures et favorise la prolifération et la résistance des ravageurs, sans pour autant améliorer de manière significative les rendements agricoles. En rendant les agriculteurs toujours plus dépendants des intrants chimiques et en détériorant leurs marges, cette nouvelle génération de pesticides continue de profiter unilatéralement aux grands acteurs de l'industrie agrochimique.

Toutes ces remarques parlent un langage très clair et j'espère que nous réussirons à renverser la vapeur sans trop attendre. Il est vrai que l'agrochimie a un tel pouvoir que nous, apiculteurs, ne faisons pas le poids; si la politique ne nous soutient pas, nous nous battons en vain. Il nous reste donc les diverses pétitions à travers le monde entier pour essayer de faire bouger les choses. Alors n'hésitez pas à signer une pétition, lorsqu'on vous adresse un appel du genre.

Les abeilles vous en remercient.

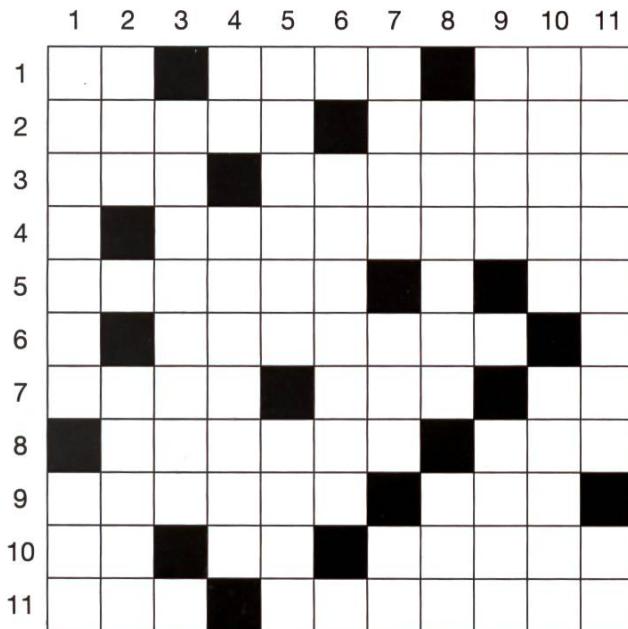
Pour les personnes qui désirent vérifier par eux-mêmes et qui disposent d'internet, voici quelques liens qu'on m'a aimablement recommandés:

- <http://www.sciencesetavenir.fr/animaux/20150320.OBS5127/abeilles-les-neonicotinoides-interdits-en-2016.html>
- <http://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/20120330.OBS5039/abeilles-et-bourdons-les-insecticides-tueraient-a-faibles-doses.html>
- www.pollinis.org
- www.tfsp.info

Votre butineuse : Rose Aubry

Mots croisés

Mots croisés N° 34



Verticalement:

1. Exaltations – une deuxième fois
2. Manifestation hivernale – non écrite
3. Références de couleurs
4. Galette sonore – odeurs désagréables
5. Fleuve américain – fat
6. Curieux
7. Après le dessert – transpire
8. Rapport de cercle
9. Marin retors – «fruit» du travail
10. Laisse tomber – rempli de crasse
11. Base d'acaricide – île musicale

Horizontalement:

1. Capitale : Frauenfeld – smart – ivre
2. Redonné – verre de contact
3. Métal léger – donner un sens
4. Port cher à Brel
5. Catégorie sportive – début des rêves
6. Jeu de cartes
7. Demeures – exposée au froid – entre amis
8. Plume très longue – spécificité d'huile
9. Tarif – conjonction indiquant la cause
10. 3^e personne – symbole d'antimoine – blémir
11. Qui a perdu son humidité – employé

Philippe Locatelli

Mots croisés N° 33

